

**Message de Juan Somavia  
Directeur général du Bureau international du Travail  
à l'occasion du  
90e anniversaire de l'OIT**

**21 avril 2009**

**“90 ans au service de la justice sociale”**

Le 21 avril 2009 sera le jour du lancement de la célébration mondiale du 90e anniversaire de l'OIT.

Partout dans le monde, divers événements vont réunir les mandants tripartites de l'OIT – gouvernements, travailleurs et employeurs – et d'autres acteurs qui se mobilisent pour assurer l'accès de tous au travail décent, dans des échanges locaux appelés à avoir une portée véritablement mondiale.

C'est l'histoire même de notre Organisation qui sera la source d'inspiration de ces divers événements. Il s'agira en effet de tirer parti de la longue expérience, des connaissances et des réseaux de l'OIT pour relever les défis d'aujourd'hui et ouvrir la voie à un avenir meilleur.

Cet anniversaire survient alors que nous traversons une profonde crise économique et sociale. Mais il ne faut pas oublier que, pour l'OIT, les crises ont toujours été le creuset du changement. Née peu après le cataclysme de la première guerre mondiale, l'Organisation est enracinée dans la conviction qu'une “paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale”.

En temps de paix comme en temps de guerre, dans les périodes de récession comme dans les périodes de croissance économique, les gouvernements, les travailleurs et les employeurs ont continué de se rassembler pour poursuivre un dialogue autour des valeurs fondamentales de l'Organisation: le travail doit être une source de dignité; le travail n'est pas une marchandise; la pauvreté, où qu'elle sévise, menace la prospérité générale.

Ce sont ces valeurs, et l'action engagée pour les concrétiser, qui ont valu à l'Organisation le Prix Nobel de la Paix en 1969; ce sont elles qui continuent d'orienter et de définir le travail que nous accomplissons aujourd'hui.

L'enjeu de ces rencontres est bien plus vaste qu'une pure et simple célébration du passé. Stratégiquement parlant, elles constituent une occasion idéale de porter notre attention sur ce qui constitue désormais la priorité absolue de tous les êtres humains – avoir un emploi, jouir d'une protection sociale, exercer ses droits au travail – et d'élaborer des solutions au travers du dialogue.

Ce rassemblement va avoir lieu dans un contexte difficile – progression du chômage et du sous-emploi, fermetures d'entreprises, détérioration des conditions de travail, menaces grandissante à l'égard des droits au travail, poussée des inégalités, de la pauvreté et de l'insécurité. Des chefs d'Etat et de gouvernement, des parlementaires, des universitaires, des membres de la société civile, des militants vont se réunir avec les ministres du Travail, les autres représentants gouvernementaux et les partenaires sociaux pour réaffirmer le rôle premier de la mission de l'OIT – frayer la voie qui mène à la justice sociale et à un monde reposant sur les valeurs humaines.

Ce sont nos valeurs et notre action qui ont permis d'établir les normes qui doivent régir le traitement des travailleurs, hommes et femmes, ainsi que les conditions de leur bien-être: ce sont, entre autres, la liberté d'association et le droit à la négociation collective, l'égalité des chances et la non-discrimination, l'absence de travail forcé et de travail des enfants, la sécurité et la santé au travail.

Ces valeurs et cette action ont contribué à créer des entreprises durables créatrices d'emplois, à mettre en place des activités de formation qui s'adressent à tous, sans exception de lieu ou de personne, à soutenir le mouvement en faveur de la responsabilité sociale des entreprises.

Ces valeurs et cette action sont plus que jamais nécessaires pour l'instauration d'une mondialisation équitable et durable. Nécessaires pour que, partout dans le monde, chacun puisse se faire entendre et ait des raisons d'espérer.

Nous mettons à disposition les pièces maîtresses de l'Agenda du travail décent: la création d'emplois (notamment d'emplois verts) par des entreprises durables; la solidarité, au travers de la protection sociale; la sauvegarde des normes et des principes et droits fondamentaux au travail; le dialogue social et la négociation collective, dont il s'agira d'exploiter tout le potentiel créateur pour trouver des solutions optimales.

Telles sont les conditions qui permettront aux hommes et aux femmes d'obtenir un travail dans des conditions de liberté, de dignité, de sécurité et d'équité – en temps de crise, pendant la reprise et au-delà.

Notre tradition tripartite est le fondement de notre avenir. Mais ce qui compte par dessus tout, c'est que notre programme pour le vingt-et-unième siècle puise à la source même de l'humain, s'alimente de l'énergie renouvelable qu'est l'inventivité de l'homme, se soutient du dynamisme et de la résilience de tous ceux qui, dans le monde, demandent, à bon droit, à pouvoir accéder au travail décent.

Il faut qu'ensemble nous fassions droit à cette demande. Qu'ensemble nous fassions les choix stratégiques propres à servir l'objectif du travail décent, qui sera la voie d'accès à la justice sociale et à une mondialisation équitable. C'est notre mission, notre mandat, et notre responsabilité.

\* \* \*